



# Le Journal De Nesmy

## « L'Editorial »



(Page 2)

## SOMMAIRE

L'Editorial	Page 2
L'Actualité	Pages 2 et 3
CME	Page 3
Le Grand Débat	Pages 4 et 5
Conseil Municipal	Pages 6 et 7
Calendrier	Page 7
Mot de l'Opposition	Page 7
La Vie Economique	Page 8
Nous contacter	Page 8

### « CME »

« Concours **RECYCL'ART** »

(Page 3)

### « Médiathèque »

L'auteur Jean Pierre SAUTREAU

Le 30 mars à 10 h 30

### « La vie Economique »

« Atelier De L'ébène Label **Aef** »  
« Poterie De Nesmy a accueilli »

(Page 8)

## « L'Actualité »

« Opération Foyer Des Jeunes » (Page 2)

« COPIL Enfance Et Jeunesse » (Page 3)

« Comité Des Fêtes » (Page 3)

« La Galette De La Médiathèque » (Page 3)

## « Le Grand Débat National »

Le 15 Février A 20 h 00

Au Foyer Henri Laborit



(Pages 4 et 5)

## « Rappel Liste Electorale »

Inscription avant le 31 mars.

Présentez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## L'Editorial

### « Une Bonne Année 2019 »

Au cours de cette première quinzaine de janvier, les traditionnelles cérémonies des vœux se sont multipliées, comme chaque année, au sein de notre Communauté d'Agglomération. Ces rencontres montrent à quel point la structure Yonnaise est importante et soudée.

Dans des styles différents, chaque commune a organisé à sa façon ce temps fort pour nos habitants.

Ces rencontres sont l'occasion de partager un moment convivial. Environ 10% de la population assiste à ces manifestations. Merci à celles et ceux qui ont pu se déplacer le samedi 5 janvier.

Chaque maire donne une vision d'avenir sur sa commune pour l'année qui commence.

En ce qui nous concerne, notre équipe municipale va s'employer à concrétiser tout au long de l'année les différents projets municipaux en cours avec les associations afin que les habitants de notre commune participent aussi à cet élan pour aller toujours vers le Bien Vivre Ensemble. Souhaitons que le malaise connu cette fin d'année 2018 puisse s'enrayer rapidement et qu'après avoir recensé toutes les revendications émises lors des différents débats, le Chef de l'Etat prendra les mesures qui s'imposent.

N'hésitez pas à assister au débat programmé dans notre commune le 15 Février à 20heures salle du Foyer Laborit.

Je vous rappelle que nous sommes à votre écoute par le biais de nos différents services et permanences et que nous nous employons à vous offrir les meilleures conditions de vie et d'épanouissement au sein de notre commune.

**Meilleurs Vœux à toutes et tous pour l'année 2019.**

Le Maire



## L'Actualité

### « Opérations Organisées Par Le Foyer Des Jeunes »

Les membres du Foyer de Jeunes sont très actifs et comptent bien le rester ! Depuis septembre, ils ont organisé l'après-midi "Jeux de société", une vente de viennoiseries et brioches, participé à la journée gonflée et au marché de Noël en tenant un stand de vente de crêpes et boissons.

Ces opérations leur permettent d'assurer le bon fonctionnement du Foyer et d'investir pour améliorer les lieux : cette année ils ont acheté une enceinte et une arcade de jeux. Le billard et la table de ping-pong font toujours partie de leur passe-temps.

Cette année pas de camps mais un projet d'un week-end dont le lieu reste à définir.

Bien sûr ils seront présents à la fête de la musique qui aura lieu le **28 juin prochain** et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le groupe Easy Pop (Laurent Chabot) mettra la Vallée Verte en musique.

Mais avant cela vous pourrez profiter d'une vente de :

- ✓ pizzas : le vendredi 1<sup>er</sup> Mars
- ✓ viennoiseries : le dimanche 31 Mars



### « Journée Citoyenne Le 23 Mars 2019 »



Comme les autres années nous vous attendons nombreux pour cette journée de solidarité tournée vers l'écologie et le respect de notre milieu naturel. Ce moment de convivialité rassemble la municipalité, les associations et des bénévoles et permet d'entretenir et de nettoyer notre lieu de vie. **VENEZ NOMBREUX**



## « Un Copil Pour Nos Enfants »

Les vacances d'hiver se profilent à l'horizon et beaucoup d'animations encore pour nos enfants et nos jeunes : des bricolages, des jeux, des sorties. Tout pour satisfaire le plus grand nombre. Comme tous les ans nous avons également le projet d'une grande sortie.... Mais il est encore trop tôt pour dévoiler le lieu... surprise.



En novembre dernier nous avons lancé un appel aux parents pour intégrer un comité de pilotage afin d'élargir notre vision du Service Municipal Enfance et Jeunesse. Malheureusement, nous n'avons eu aucun retour. La commission s'est réunie en janvier et a souhaité relancer ce projet, un courrier a été envoyé par mail aux familles. Si vous souhaitez rejoindre le comité de pilotage, n'hésitez pas à contacter Mme Manuela Barré.

## « Le Comité Des Fêtes, Là Où La Fête Commence ! »



L'année 2018 a été riche en manifestations et en 2019 on continue ! Le comité des fêtes sera présent pour animer bien sûr la commune avec quelques dates déjà fixées :

- ✓ 6 juillet : la Sardinade avec le feu d'artifice, place Cardineau
- ✓ 1, 8, 15 et 22 août : les concerts au Moulin de Rambourg
- ✓ 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre
- ✓ Et bien sûr d'autres dates à venir mais surprise surprise....

Pensez également que nous pouvons vous accompagner dans toutes vos manifestations privées, sportives ou associatives avec la location de barnums, vaisselle, tables, bancs et matériels de cuisine (cdf.nesmy@gmail.com).

Mais avant les festivités, nous ferons le bilan de l'année passée avec l'**Assemblée Générale** qui aura lieu le **08 mars à la Salle Cardineau**. **Nous avons toujours besoin de bénévoles pour rejoindre notre équipe**. Si vous voulez passer de bons moments, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

## « La Galette De La Médiathèque »

S'est tenue vendredi 25 janvier 2019, la traditionnelle galette des rois de la Médiathèque municipale.

Cette manifestation rassemble les bénévoles qui en donnant de leur temps personnel font vivre ce lieu de culture et de convivialité. La Médiathèque compte **384 inscrits** fin 2018. **9331 prêts** de livres, ouvrages et CD ont été enregistrés durant cette même année.

Cette dernière va voir un changement important avec la mise en réseau en début d'année, via internet, des 17 bibliothèques et médiathèques de la Roche agglomération. Un choix plus important de documents sera donc à disposition des usagers. Il sera possible de consulter à distance le catalogue et de réserver un ouvrage dans n'importe quelle médiathèque du territoire.

Les horaires d'ouverture de la médiathèque au public sont les suivants :

- ✓ Le samedi de 10h15 à 12h15
- ✓ Le mercredi de 10h15 à 12h15 et de 16h30 à 18h30



**Une réflexion est menée sur un autre créneau d'ouverture, un autre jour de la semaine (le lundi soir par exemple) pouvant correspondre à des besoins : votre avis nous intéresse, contact : [bibliothequenesmy@orange.fr](mailto:bibliothequenesmy@orange.fr)**

CME

## « Le CME Fait Son RECYCL'ART »

Le Conseil Municipal des Enfants organise un concours intitulé RECYCL'ART. Ce concours gratuit est ouvert à tous les Nesmysiens (adultes et enfants). L'objet du concours est de réaliser une sculpture à partir de déchets recyclables. Le règlement est à votre disposition en Mairie. Les œuvres sont à remettre le 23 mars prochain au foyer Henri Laborit, la remise des prix aura lieu également cette même journée. Le Conseil Municipal des Enfants a souhaité également créer une sculpture mais celle-ci sera hors concours.





# Le Grand Débat National

La municipalité vous propose de participer au Grand débat National en organisant une réunion d'initiative locale le

## 15 février 2019 à 20 h 00 au Foyer Henri Laborit

### Une réunion d'initiative locale : Qu'est-ce que c'est ?

« Une réunion d'initiative locale est un temps d'échange défini dans le cadre du grand débat national pour que tous les citoyens puissent échanger, s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement. Cette réunion donne la priorité à l'expression citoyenne. Elle est transparente et participative. »

Elle doit répondre à des critères d'équité, de neutralité et de laïcité, afin de garantir l'expression libre de chacun. M. le Maire et les élus présents auront comme mission de garantir la bonne tenue des débats dans le respect de chacun. M. Olivier RAYNAUD, 1<sup>er</sup> Adjoint et Vice président de la Commission Communication, animera cette soirée.

### Les thèmes traités :

Les thèmes du Grand Débat National sont :

- ✓ La transition écologique,
- ✓ La fiscalité et les dépenses publiques,
- ✓ La démocratie et la citoyenneté,
- ✓ L'organisation de l'Etat et des services publics.

Chaque thème, en fonction du nombre de participants, sera traité soit :

1. en réunion générale avec :
  - a. 30 minutes d'échange avec prise de note des questions.
  - b. 5 minutes de restitution des questions.
2. en groupe de travail avec :
  - a. 30 minutes d'échange en groupe de travail avec prise de note des questions.
  - b. 15 minutes de restitution en réunion générale des questions de chaque groupe.

Avant chaque échange une présentation succincte du thème sera faite, mais nous vous invitons à vous rendre sur [grandebat.fr](http://grandebat.fr) pour consulter les fiches de présentation complètes sur chaque sujet.



Pour garantir que le compte rendu soit fidèle au débat, nous étudions la possibilité de filmer au moins les séquences de réunion générale. Les prises de vue ainsi collectées seront associées à l'envoi du compte rendu de notre débat.

Toute participation à cette soirée vous impose le respect de « La charte du Grand Débat » ci-jointe.

# La charte du grand débat

## Toute personne peut s'exprimer librement dans le cadre du grand débat sous réserve de respecter la présente charte.

Cette charte est fondée sur les principes de pluralisme, d'argumentation, de transparence et de laïcité. Elle a pour fonction de protéger le débat et de le rendre accessible à toute expression qui respecte les principes généraux de la démocratie.

### En tant que participant / organisateur / animateur / rapporteur,

- j'atteste de ma pleine et entière adhésion aux valeurs républicaines et aux règles du débat démocratique, je m'engage à :
- respecter les autres participants et leurs opinions, mêmes si elles sont différentes des miennes
- contribuer au grand débat avec des propositions et des arguments
- n'exprimer, diffuser, ou partager aucun contenu offensant ou contraire à la loi
- ne diffuser aucune information volontairement erronée, tronquée ou hors sujet
- ne diffuser aucun message à vocation publicitaire, promotionnelle, pornographique ou commerciale
- éviter tout prosélytisme
- ne pas porter atteinte à autrui, c'est-à-dire attaquer une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques propres
- ne tenir aucun propos injurieux, grossier, diffamatoire, irrespectueux, agressif, violent, raciste, xénophobe, homophobe, sexiste, ou

faisant l'apologie des crimes de guerre

- ne pas renvoyer vers des sites, médias ou supports dont la teneur ne respecterait pas la présente charte.

### En tant qu'organisateur / animateur / rapporteur d'un débat, je m'engage à :

- adopter une posture de neutralité vis à vis des participants, ne pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis, participant etc.
- veiller à ce que chacune et chacun puisse s'exprimer
- informer les participants de la présente charte et la faire respecter
- restituer le débat de manière fidèle aux échanges.

Les contributions contraires à cette charte sont susceptibles d'être modérées ou supprimées sans préavis par l'équipe de modération.

**En cas de violation grave ou répétée de la Charte, l'utilisateur en ligne est passible de voir son compte suspendu ou supprimé, le participant à un débat susceptible d'être exclu du débat par son organisateur / animateur.**



# Le Conseil Municipal

## Conseil municipal du 17 décembre 2018

Secrétaire : M. Olivier RAYNAUD, 1<sup>er</sup> Adjoint, a été élu secrétaire de séance.

### Délégations Du Maire : Rapport Du 17 décembre 2018

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, les décisions suivantes dans ce cadre ont été prises par le Maire :  
Il n'a pas été fait usage du Droit de préemption urbain (DPU) sur le bien suivant :

- ✓ Section F du n° 613 à 619 et 768-769 (2 612 m<sup>2</sup>), situé 22 La Guitardière.
- ✓ Section AH n°209 (925 m<sup>2</sup>), situé 17 rue de La Greffelière.
- ✓ Section AC n°691 (83,01 m<sup>2</sup>), situé Espace Clemenceau.
- ✓ Section AN n°128 (65 m<sup>2</sup>), situé La Basse Domangère.
- ✓ Section AL n°42 (1 045 m<sup>2</sup>), situé La Chevalerie.

### Décisions Du Conseil Municipal

**Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, pour :**

- ✓ Les modifications statutaires de La Roche-sur-Yon Agglomération portant sur la compétence supplémentaire « Gestion des eaux pluviales urbaines » suivant l'article L 2226-1 du CGCT, et le changement de siège social.
- ✓ Le projet de modification des statuts de La Roche-sur-Yon Agglomération.
- ✓ Les bilan et plan de financement prévisionnels actualisés par VENDÉE EXPANSION sur la base de la balance comptable du 30 septembre 2018.
- ✓ Le prix de vente des lots libres de la 2<sup>ème</sup> tranche.
- ✓ Exclure du champ d'application du droit de préemption urbain la cession des 10 lots et de l'ilot à destination social situés dans le périmètre de la 2<sup>ème</sup> tranche de la ZAC de la Vrignaie.
- ✓ La décision modificative n° 3 du Budget Primitif Communal 2018.
- ✓ La décision modificative n° 1 du Budget 2018 lotissement Les Plantes.
- ✓ La décision modificative n° 1 du Budget Aménagement Commerces 2018.
- ✓ La décision modificative n° 1 du Budget 2018 Lotissement La Paloire 5.
- ✓ La proposition pour la clôture du Budget annexe Lotissement La Bergerie 2.
- ✓ Autoriser le paiement des dépenses d'investissements, préalablement au vote du Budget Primitif Communal 2019 à concurrence de 477 886 €.
- ✓ Donner un avis favorable pour la nouvelle gestion intercommunale des médiathèques.
- ✓ Les nouveaux montants de participations aux frais d'utilisations des biens communaux en 2019.
- ✓ Confier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, La Roche Sur Yon, la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail.
- ✓ Solliciter les aides de l'Etat dans le cadre des Amendes de Police de l'Etat, d'un montant de 10 000,00 €

**Le Conseil Municipal a voté 12 oui, 02 non,** pour l'achat des biens situés 25 la Guitardière à Nesmy.

## Conseil municipal du 21 janvier 2019

Secrétaire : M. Olivier RAYNAUD, 1<sup>er</sup> Adjoint, a été élu secrétaire de séance.

### Délégations Du Maire : Rapport Du 21 janvier 2019

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, les décisions suivantes dans ce cadre ont été prises par le Maire :  
Il n'a pas été fait usage du Droit de préemption urbain (DPU) sur le bien suivant :

- ✓ Section AC n°547-552-754 (324 m<sup>2</sup>), situé 6 rue George Clemenceau.



## Décisions Du Conseil Municipal

### Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, pour :

- ✓ une convention de maintenance de l'éclairage public en 2019 avec le SyDEV, avec une participation communale d'un montant de 8 000 euros.
- ✓ une convention de travaux d'éclairage public avec le SyDEV, avec une participation communale d'un montant de 10 181 euros, pour le projet d'aménagement de la voirie de la rue du Stade et de la place du Jumelage.
- ✓ Le programme et les montants des animations des vacances d'hiver 2019 et les participations des familles pour l'accueil de loisirs en 2019.

Les montants sont disponibles sur les sites : <https://www.nesmy.fr/> ou <https://www.smej-nesmy.com/>

**Le Conseil municipal a voté 18 voix pour, 1 abstention**, pour un contrat de droit privé pour un Agent des Services municipaux proche de la retraite, afin de ne pas changer de régime de caisse de retraite.

## Le Calendrier

Date	Organisateur	Evénement	Site
05 février	Club Les Blés Mûrs	Concours de cartes	Foyer Henri Laborit
08 février	Nesmy l'Yon d'idées	Soirée musique	Foyer Henri Laborit
09 février	U.N.C. - A.F.N. - Soldats de France	Choucroute	Foyer Henri Laborit
24 février	L'Envol de Thyméo	Loto	Foyer Henri Laborit
08 mars	Nesmy l'Yon d'idées	Conférence	Salle du Club 3 <sup>ème</sup> Age
09 mars	Jumelage Nesmy-Burggen	Loto	Foyer Henri Laborit
17 mars	Ecole Saint Charles	Randonnée VTT Marche	
19 mars	Club Les Blés Mûrs	Concours de cartes	Salle du Club 3 <sup>ème</sup> Age
22 mars	Municipalité, F.C.P.E., O.G.E.C.	Conférence	Foyer Henri Laborit

## Mot du Groupe d'Opposition Nesmy Demain

Lors du conseil du 21 janvier, aucun point inscrit à l'ordre du jour n'abordait l'actualité du Grand débat censé répondre au mouvement des Gilets jaunes. Il nous est apparu plus que nécessaire de demander si Monsieur le Maire et la majorité envisageait de proposer quelque chose aux nesmysiens. Cette question s'imposait à nos yeux face au silence de la municipalité sur ce sujet (vœux du maire, site internet et panneau d'affichage lumineux).

Quel que soit l'avis que l'on peut avoir sur la pertinence de ce qui est proposé par le Président de la République, il nous paraissait difficile d'imaginer que Nesmy puisse tenir à l'écart ses habitants de cette consultation.

Les adjoints ont proposé l'organisation de ce débat et la date du 15 février a depuis été fixée.

Nous avons parfaitement conscience :

- ✓ des incertitudes sur le dispositif et sommes assez réservés sur les questions posées. *Un exemple : où est le pouvoir d'achat en dehors de la question fiscale abordée seulement sous l'angle très orienté de la réduction des prélèvements obligatoires ?*
- ✓ du caractère délicat pour mener de manière apaisée de tels débats.

Nos interrogations sont aussi fortes quant aux résultats de ce processus. C'est à dire la prise en compte dans les choix politiques du gouvernement de ce qui sera très certainement un agglomérat d'idées aussi diverses que contradictoires.

Enfin, il nous semble aussi comme nous le disons depuis 2014, que **la consultation des citoyens devrait être au cœur de la construction des projets de la commune ou de l'Agglo**. Exemples :

- ✓ l'aménagement de la rue du stade reliant les écoles, les équipements sportifs et la cantine au foyer Laborit
- ✓ l'idée soudaine de la gratuité des transports collectifs doit-elle être étudiée alors que toutes les communes ne disposent pas encore d'une offre de transport (trajets professionnels en particulier) adaptée aux besoins des habitants .

**C'est de la responsabilité des élus de rendre cette expression possible mais c'est aussi de la responsabilité des citoyens d'y participer activement.**

**Venez donc nombreux vous exprimer le 15 février - 20 h 00 au foyer Laborit.**

Pour plus d'informations : permanence le samedi matin en mairie ou notre site internet : <http://nesmy.demain.free.fr>



## La vie économique

### « Atelier De L'ébène Label Artisan Ebéniste De France »



L'Atelier de l'Ebène a ouvert ses portes les 13 et 14 octobre 2018, à l'occasion des 25 ans du label AEF : le référentiel des bonnes pratiques de l'ébénisterie. Un Artisan Ebéniste de France est un professionnel de l'ameublement et de la décoration qui s'engage à respecter les différentes règles de la Charte. On compte 15 entreprises dans l'Ouest et 50 sur toute la France, signataires de cette Charte.



Un des engagements forts concerne la démarche de développement durable. La production respecte l'environnement grâce à une utilisation des bois et des matériaux locaux et l'exclusion des médiums et mélaminés... L'Atelier de l'Ebène est constitué de cinq personnalités complémentaires travaillant dans un esprit d'équipe depuis de nombreuses années. Leurs compétences permettent de satisfaire les envies des clients et de leur donner satisfaction.

**Atelier de l'ébène 3 rue du Pont Mourat – ZA le Chaillot – 85310 Nesmy**

Contact : ☎ 02.51.98.08.09

Mail : [contact@atelier-ebene.com](mailto:contact@atelier-ebene.com)

Site : [www.atelier-ebene.com](http://www.atelier-ebene.com)

### « Visitez Nos Entreprises En Pays De Loire »

Il y en a eu 183 sur le territoire ligérien, dont 45 en Vendée. Cet évènement, lancé en 2016, est dédié au tourisme de découverte économique. Il est soutenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Région des Pays de la Loire.

La poterie de Nesmy a accueilli une vingtaine de visiteurs pour les visites guidées. Ils ont été très intéressés par la découverte de ce métier traditionnel et de ses techniques de fabrication au sein de l'atelier en présence des tourneurs.

La poterie propose tout au long de l'année des visites libres avec un support vidéo.



**Poterie de Nesmy 23 rue George Clemenceau - 85310 Nesmy**

Contact Mail : [poteriedenesmy@orange.fr](mailto:poteriedenesmy@orange.fr)

Site : [www.poteriedenesmy.com](http://www.poteriedenesmy.com)

## Nous contacter

Vous souhaitez **nous contacter** ? La municipalité met à **vos dispositions trois modes de communication** :

Pour les questions qui demandent une réponse rapide, vous avez la possibilité de **nous téléphoner** au **02.51.07.62.64**.

Pour les autres demandes, nous vous proposons, soit de **nous envoyer un mail** en allant sur le site : [www.nesmy.fr/](http://www.nesmy.fr/), soit de **nous retourner**, en mairie, **le coupon ci-dessous**. **Pour vos mails**, nous vous conseillons de **vous inspirer** des informations présentes sur **le coupon**, il sera plus facile pour nos services de **rediriger votre demande**.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Message à l'attention de M. / Mme \_\_\_\_\_

Message :

---

---

---

---

---

---

---

Date souhaitée pour la réponse : \_\_\_\_\_